

Les autorités politiques françaises et suisses réaffirment leur soutien au programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse

Lausanne, le 13 février 2020 – L'ensemble du partenariat du programme européen de coopération transfrontalier Interreg France-Suisse s'est réuni à l'occasion d'une rencontre politique, visant à poser les fondements de la prochaine période de programmation 2021-2027. Lors de cette séance, une déclaration politique, destinée aux autorités européennes et fédérales, a été signée par les deux co-présidents du partenariat, Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Autorité de gestion des fonds européens, et Pascal Broulis, Conseiller d'Etat du Canton de Vaud et Président de la Coordination Régionale Interreg suisse.

Le partenariat du programme de coopération territoriale européenne Interreg France-Suisse est constitué des cinq départements français (Doubs, Jura, Territoire-de-Belfort, Ain, Haute-Savoie), des Régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, des Préfectures des Régions concernées, ainsi que des sept cantons Suisses (Vaud, Valais, Genève, Fribourg, Neuchâtel, Jura et Berne).

Lors de cette réunion, les partenaires du programme ont posé les fondements de la prochaine période de programmation Interreg VI France-Suisse 2021-2027 et affirmé leur volonté de mettre en œuvre un programme ambitieux, affichant les grandes orientations suivantes :

- Orienter résolument le programme Interreg France-Suisse VI sur une trajectoire de transition écologique et énergétique ;
- Poursuivre le développement d'une économie plus innovante, plus compétitive, plus attractive ;
- Promouvoir des mobilités durables et multimodales ;
- Mettre en œuvre des dispositifs transversaux, favorisant l'élaboration de stratégies territoriales intégrées, et permettant d'impliquer directement les citoyens ;
- Atténuer la complexité des situations liées à des cadres législatif, règlementaire et culturel différents, en favorisant les approches partenariales multi-niveaux.

Une déclaration politique, destinée aux autorités européennes et fédérales, a également été signée par les deux co-présidents du partenariat, Pascal Broulis, Conseiller d'Etat du Canton de Vaud, Président de la Coordination Régionale Interreg, et Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Autorité de gestion des fonds européens.

L'ensemble des partenaires suisses et français affirment, à travers cette déclaration leur attachement à :

- L'objectif de cohésion sociale et territoriale de l'Union européenne, considérant que la coopération transfrontalière y contribue pleinement ;
- L'importance de la coopération transfrontalière pour le territoire franco-suisse, un espace de coopération parmi les plus dynamiques d'Europe ;
- La poursuite de la participation suisse au programme européen de coopération transfrontalier Interreg France-Suisse pour la période 2021-2027.

A propos du programme actuel Interreg France-Suisse V 2014-2020

La Suisse participe au programme de coopération Interreg France-Suisse V 2014-2020 en qualité de pays tiers, par le biais de fonds fédéraux et cantonaux.

Le programme soutient des projets transfrontaliers impliquant a minima un partenaire français et un partenaire suisse et qui s'inscrivent dans les thématiques suivantes : recherche et innovation, patrimoine naturel et culturel, mobilité transfrontalière, emploi et mobilité de la main d'œuvre.

Le programme est doté de 66 millions d'euros de fonds européen de développement régional (FEDER) et 50 millions de francs suisses de fonds fédéraux et cantonaux. Ces fonds sont complétés, selon les projets, par des cofinancements publics et privés français et suisses et une part obligatoire d'autofinancement.

A ce jour, le programme a permis de soutenir plus de 110 projets dans l'espace de coopération. En 2020, le partenariat se réunira une dernière fois en décembre, afin de se prononcer sur la dernière vague de projets soumis dans le cadre du programme 2014-2020.

Plus d'informations sur : www.interreg-francesuisse.eu

Contacts presse :

Pour la France : Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

Pour la Suisse : Pascal Broulis, Chef du Département des finances et des relations extérieures, - tél 079 435 01 78

